La politique documentaire au lycée Audouin Dubreuil

I. Evaluations, diagnostics de la pratique documentaire

- **« Dysfonctionnement structurels » :**

- Présence de différents cabinets documentaires dans l'établissement (histoire-géographie, lettres, arts appliqués…)
- Le cdi est souvent utilisé, en fin d'année scolaire, comme salle d'examens, ce qui entraîne une occupation inadéquate.

- **« Dysfonctionnements pédagogiques » :**

- Manque de collaboration entre documentalistes et enseignants de disciplines de la section professionnelle sauf en Arts Appliqués, en français et dans la filière CSS.
- Manque de collaboration entre documentalistes et enseignants de disciplines scientifiques, sauf lors des TPE.
- L'initiation à l'autonomie documentaire instituée dans les sections d'enseignement général n'est pas aussi généralisée dans les sections professionnelles et technologiques.

II. Etat des lieux de la documentation au lycée

A l'issue d'une réunion fin mai 2006, pour rédiger un projet de politique documentaire, les professeurs-documentalistes avaient invité les coordonnateurs de discipline à répondre à un questionnaire sur l'état des lieux de la documentation au lycée et sur les objectifs d'une politique documentaire.

Le CDI et les pratiques documentaires

		Maths	Anglais	SVT	Lettres	Espagnol
Le CDI et les pratiques documentaires	Fréquentation du CDI	Inexistante sauf pour TPE	Pas régulière	Moyenne	Systématique pour les secondes et occasionnelle pour les autres niveaux	
	Fonds documentaire du CDI adapté au besoin de la discipline	Oui	Manque CD avec Today in English et ouvrages en VO	Manque d'un mensuel scientifique (pour la science)	Oui	
	Présence d'un cabinet disciplinaire	Non	Oui	Oui	Pas de cabinet. Mais des armoires en salle 404	Oui. Salle 517
	Justification et utilisation de ce cabinet		Accès facile & matériel spécifique aux enseignants	Dans le cadre des TPE	Conservation du matériel acheté sur les crédits propres. Accès direct à ce matériel (vidéo, transparent, série de livres).	Conservation du matériel pédagogique et technique (magneto, manuel d'accompagnement, dictionnaires) à l'usage du professeur
	Rapport entre le cabinet et le CDI		Aucun		Aucun ! Comment élargir à d'autres personnes quand la gestion à 5 est déjà délicate	Complémentarité. Le fonds labo est réservé aux enseignants.

Les apprentissages documentaires

		Maths	Anglais	SVT	Lettres	Espagnol
Les apprentissages documentaires	Demandez-vous des recherches documentaires à vos élèves ?	Non	Oui	Oui	Oui	Parfois. Les élèves connaissent l'existence des abonnements.
	Venez-vous préalablement prendre connaissance des ressources documentaires disponibles au CDI ?		Oui : internet	Oui	Généralement	Oui
	La collaboration documentaliste et professeur de discipline vous paraît intéressante	Oui dans le cadre d'un projet disciplinaire, d'une politique d'acquisition commune et d'une diffusion de l'information pédagogique	Oui dans le cadre d'une politique d'acquisition commune de documents	Oui dans le cadre d'un projet disciplinaire, d'une diffusion de l'information pédagogique, des TPE	Oui dans le cadre d'un projet disciplinaire ou autre, d'une politique d'acquisition commune (à l'exception des séries), d'une diffusion de l'information pédagogique	Oui dans le cadre d'un projet disciplinaire, d'une politique d'acquisition commune et d'une diffusion de l'information pédagogique
	Quel est selon vous le rôle du CDI dans l'apprentissage de l'élève ?	Apprentissage de l'autonomie. Apprendre à chercher et à trouver une information et développement de l'esprit critique.	Apprentissage de l'autonomie dans le travail de recherche	Autonomie dans les recherches	Rôle fondamental, savoir chercher, lire et s'approprier les connaissances	Le CDI permet à l'élève de compléter ses connaissances, lui offre des supports de travail divers et variés, lui permet de découvrir de nouvelles sources de documentation, des lectures. Il peut y bénéficier de l'aide des documentalistes ou se documenter librement.
	L'organisation des TPE et des PPCP au lycée, entraîne un partenariat avec le CDI, comment concevez-vous ce partenariat ?			Efficacité du partenariat d'après l'expérience des TPE	Fonctionnement actuel convient tout à fait	

Le fonctionnement du CDI

		Maths	Anglais	SVT	Lettres	Espagnol
Le fonctionnement du CDI	A votre avis, faut-il modifier les horaires actuels du CDI ? Si oui, quels aménagements feriez-vous ?	Non	Il faudrait garder l'accès entre 12H et 14H pour le professeur et ses élèves	Non	Non	Sans opinion
	Etes-vous satisfait de la politique autour de l'information et de la communication mise en place par les documentalistes ? En quoi peut-on l'améliorer ?	Oui	Oui	Très satisfait	Une information plus régulière sur le BO, les projets menés etc.…	Oui

III. Pour une politique documentaire du lycée Louis Audouin Dubreuil

Cette politique documentaire permet de clarifier avec tous les acteurs de l'établissement, les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées pour la construction collective des savoirs et l'acquisition d'une culture de l'information.

Objectif 1 : Réorganiser le fonds documentaire de l'établissement

Objectifs opérationnels

- Inventorier et enregistrer dans BCDI tous les documents de l'établissement pour que leur emplacement soit connu de tous.
- Enregistrer systématiquement dans BCDI tout document acheté dans l'établissement
- Mettre en valeur et harmoniser le fonds multimédia de l'établissement
- Adapter l'abonnement aux périodiques aux besoins de l'établissement (revoir les doubles voire triple abonnement…)
- Procéder à un inventaire régulier du fonds documentaire et mettre en place une politique de désherbage concertée entre les professeurs-documentalistes et les coordonnateurs de discipline

Objectif 2 : Mettre en place une politique d'acquisition concertée avec l'ensemble de la communauté éducative.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une collaboration informelle avec les enseignants de discipline pour établir une liste de documents à commander et sur quel crédit
- Mettre à la disposition de l'ensemble de la communauté éducative une boîte de suggestions
- Utilisation de « Basinter » pour une mutualisation optimale des ressources
- Etablir en début d'année scolaire, des bibliographies sur les thèmes qui sont abordés lors des TPE pour un enrichissement du fonds documentaire en adéquation avec les différents projets.

Objectif 3 : Donner de la cohérence entre les différents projets pédagogiques en matière de recherche documentaire

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une visite du CDI pour tous les primo-entrants dans l'établissement.
- Mise en place d'une formation des enseignants à BCDI lors de la prérentrée.
- Mise en évidence des exigences en matières de recherche documentaire en fonction des différents niveaux du lycée et de la section professionnelle
- Harmoniser nos attentes et nos pratiques pour éviter le « copier-coller » des élèves
- Généraliser la validation des items « s'informer et se documenter » du B2I par les enseignants-documentalistes et les enseignants de discipline.

Objectif 4 : Susciter et développer le goût de la lecture

Objectifs opérationnels

- Participation des élèves volontaires à Librecourt en collaboration avec les professeurs de lettres.
- Rencontre avec une personne en relation avec le livre et la lecture (auteur, illustrateur, bibliothécaire, conteur …)
- Mise en place de concours de lecture interne à l'établissement et d'activités lecture
- Travail autour de la presse :
    - Participation au concours « faites la Une » et au concours « 50 classes à la page »
    - Etude et analyse de la presse écrite
    - Participation au club Presse